

PARTIE 5

Offre des lignes scolaires

Les lignes à vocation scolaire se composent :

- * des 37 lignes issues du réseau Rémi (lignes 200, DC, DL, navettes) qui seront intégrées à partir du 1^{er} janvier 2021 mais qui resteront inchangées jusqu'à la fin de l'année scolaire 2020-2021.
- * des 85 circuits décrits dans la partie B2 du document d'orientation du DCE, qui resteront exploités dans le cadre des marchés jusqu'au 5 juillet 2021.

À partir de ce recensement, Keolis a imaginé les principes de construction d'un nouveau réseau et les a traduits dans la restructuration d'une large partie de l'offre. À partir du 1^{er} septembre 2021, le nouveau réseau entrera en fonction et remplacera les services actuels.

Écoles agglo	EBR1	EBR2	EBR3	EBR4	EBR5	EBR6	EBR7	EBR8							
	ECH1	ECH2	ECH3	ECH4											
	ETR1	ETR2	ETR3												
	EMA1	EMA2													
	EME1	EME2													
	ESO1	ESO2													
	ESE1	ESE2													
	ESR1	ESR2													
	ESL1	ESL2													
	EAN1														
	EAU1														
	EGAT														
	ECI1														
	ERG1														
	ETG1														
	EVE1														
	EVII														
	EBE1														
	EMB1														
	ENO1														
C1															
Collège agglo	CAN1	CAN2	CAN3	CAN4	CAN5	CAN6	CAN7	CAN8	CAN9	CAN10	CAN1R	CAN2R	CAN3R	CAN4R	CAN5R
	CBU1	CBU2	CBU3	CBU4	CBU5	CBU6	CBU7								
	CCH1	CCH2	CCH3	CCH4	CCH5	CCH6	CCH7								
	CNO1	CNO2	CNO3	CNO4	CNO5	CNO6	CNO7								
	CBR1	CBR2	CBR3	CBR4	CBR5	CBR6									
	CEZ1	CEZ2													
Collège Rémi	DC1	DC2	DC3	DC4	DC5	DC7	DC8	DC9	DC10	DC11	DC12				
Lycée agglo	LDR1	LDR2													
Lycées Rémi	DL21	DL22	DL23	DL24	DL27	DL30	DL31	DL33	DL34	DL35	DL36	DL37	DL38		
	223	224	225	226	231	232	242	243	245	246	247				
	6A	26A													
	Navettes														

1 - AXES DE RESTRUCTURATION DE L'OFFRE

Les évolutions des lignes que propose Keolis répondent à trois objectifs :

- ✿ optimiser les moyens,
- ✿ améliorer la qualité de l'offre de transport,
- ✿ améliorer la lisibilité du réseau.

1.1 - OPTIMISER LES MOYENS

Keolis s'est appuyé sur les données géolocalisées des ventes de cartes scolaires et les résultats des comptages réalisés sur plusieurs types de jours, pour reconfigurer le réseau, en maximisant le remplissage des véhicules, à concurrence d'un seuil de sécurité permettant de prévenir le risque de sureffectifs.

Les courses peu fréquentées ont été regroupées ou fusionnées avec des circuits voisins. Les quatre futures lignes périurbaines ont servi de support pour créer des synergies avec l'offre scolaire, y compris pour desservir des établissements situés dans les pôles d'intérêts de l'Agglomération.

À ce stade, les arrêts non fréquentés ont été conservés, dans l'attente de définition d'une charte d'aménagement.



1.2 - AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'OFFRE DE TRANSPORT

Les réorganisations proposées permettent d'améliorer le taux de remplissage des véhicules, tout en abaissant la durée globale des déplacements, c'est-à-dire le temps écoulé entre le départ du domicile et le début des cours : une arrivée à Dreux à 7h45 au lieu de 7h30 permet de gagner 15 minutes de déplacement, avec un temps de transport en autocar inchangé.

Une attention particulière a été accordée à la diminution du temps de parcours des élèves les plus éloignés. À l'inverse, les optimisations entraînant un allongement de quelques minutes ont été limitées aux enfants dont le temps de déplacement était le plus court.

Les modifications apportées s'efforcent aussi de réduire les correspondances imposées par la plateforme du Champ de Foire.

Pour mesurer objectivement la pertinence des optimisations proposées, Keolis a évalué les gains ou les pertes de temps en nombre d'élèves concernés, plutôt qu'en moyenne.

Une offre optimisée
n'est pas nécessairement
une offre dégradée. 

1.3 - AMÉLIORER LA LISIBILITÉ DU RÉSEAU

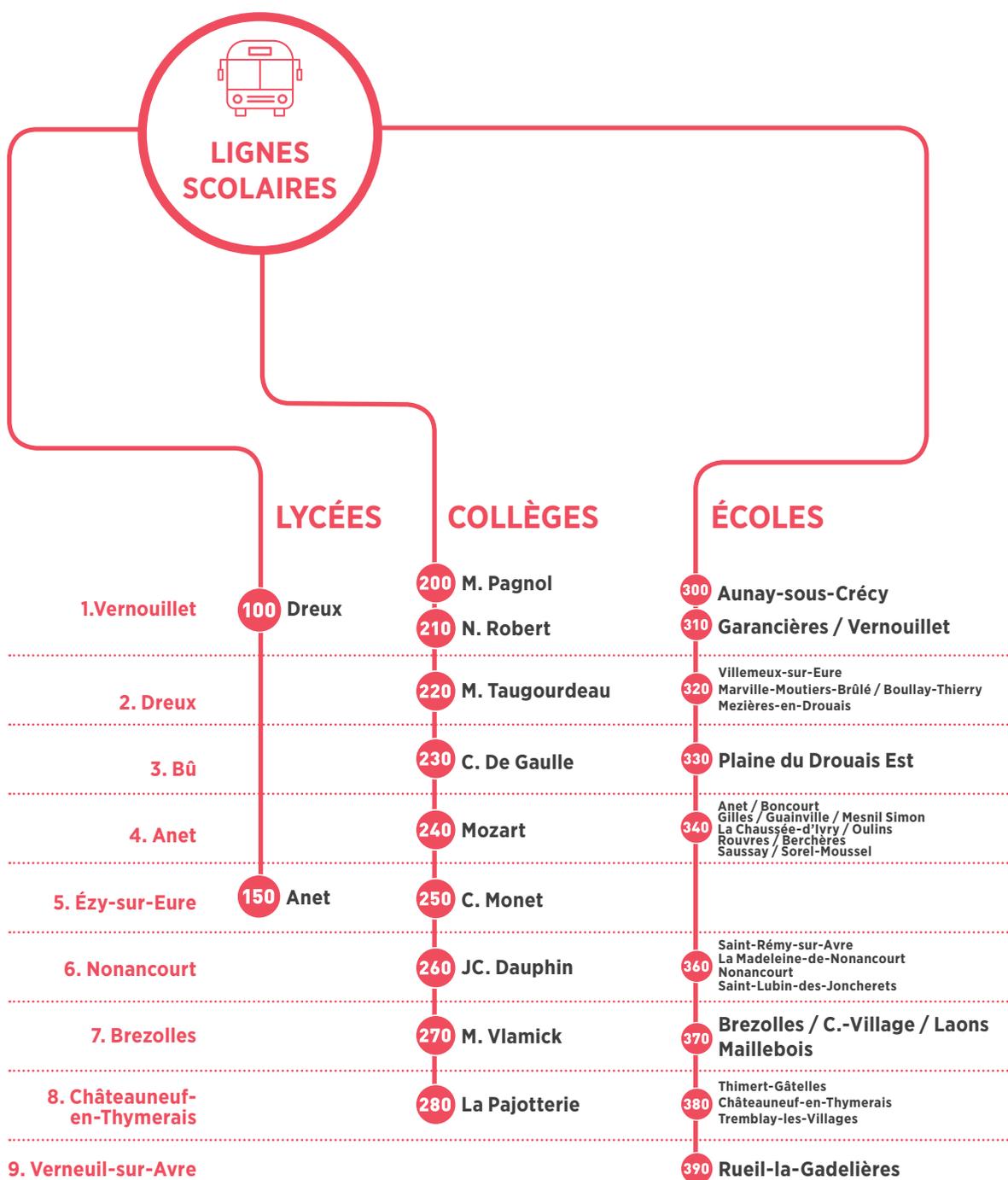
Les lignes à vocation scolaire seront ouvertes à tous les voyageurs. Même si la cible des usagers hors scolaire restera secondaire, la clarté du réseau de transport est indispensable pour espérer convaincre de nouveaux clients.

Keolis a donc bâti des offres en veillant à regrouper les courses dont l'itinéraire était identique ou très proche et à conserver les mêmes itinéraires à l'aller et au retour, de sorte qu'un élève n'ait à retenir qu'un seul numéro de ligne.

Pour faciliter l'appropriation du réseau par les clients, Keolis propose d'unifier la numérotation des lignes scolaires à l'échelle de l'Agglomération, en s'appuyant sur une codification à trois chiffres :

- * le premier chiffre désignera le type d'établissement : 1 pour les lignes de lycée, 2 pour les lignes de collège, 3 pour les lignes des écoles primaires et maternelles,
- * le deuxième chiffre correspondra à la sectorisation du territoire en 10 zones géographiques. Chaque zone regroupera un collège et des écoles. Le deuxième chiffre sera donc présent dans les lignes de classe 2 et 3 : par exemple les circuits 243 et 341 désigneront respectivement une ligne collège et une ligne école du secteur géographique numéro 4 (Anet).
- * le troisième chiffre distinguera le numéro de la ligne, de 0 à 9.

Des autocars remplis,
des temps
de déplacement diminués
mais pas au détriment
de la simplicité
du réseau. 



1.4 - DÉFINIR UNE CHARTE DES ARRÊTS SCOLAIRES

Les modifications mineures réalisées au fil de l'eau, souvent dans la précipitation de la rentrée scolaire, finissent par altérer la cohérence, l'efficacité et le coût du réseau de transport. Pour préserver les principes de construction de l'offre, Keolis préconise :

- ✳ de s'appuyer sur le futur schéma directeur d'accessibilité pour évaluer la pertinence de certains arrêts en termes commercial et de sécurité.
- ✳ de définir une charte détaillée en matière de création de points d'arrêts et de modification des circuits.

Exemple de charte destinée à encadrer les modifications de points d'arrêts :

01 Création d'arrêt sur un itinéraire existant

- ✳ Il doit être situé à plus de deux kilomètres de l'établissement scolaire
- ✳ Il doit être situé à plus d'un kilomètre d'un arrêt existant
- ✳ Il doit être validé par la commune et l'agglomération
- ✳ Un panneau d'indication C6 ou un poteau d'arrêt doit être installé

02 Création d'arrêt nécessitant un détour de la ligne

- ✳ Il doit compter au moins 3 inscrits
- ✳ Il doit être situé à plus de 2 km de l'établissement scolaire
- ✳ Il doit être situé à plus de 1.5km d'un arrêt existant
- ✳ Il doit être validé par la commune et l'agglomération
- ✳ Un panneau d'indication C6 ou un poteau d'arrêt doit être installé

03 Suppression d'arrêts

- ✳ Si année N pas d'inscrit, suspension de l'arrêt sur l'année N+1.
- ✳ Si N+1 toujours pas d'inscrit, suppression de l'arrêt sur l'année N+2.

2 - ÉTENDUE DES RESTRUCTURATIONS

2.1 - CONSERVER L'OFFRE DES CIRCUITS ÉCOLES

Les circuits desservant les écoles ont été optimisés et adaptés aux horaires des classes à l'occasion des renouvellements des marchés de 2017 et 2018. Keolis a donc conservé ces services tels qu'ils figurent dans le cahier des charges. Seul le circuit EAN1, reliant l'école d'Anet à la commune de Boncourt, a pu être mutualisé avec le véhicule (moins de 9 places) du Transport à la demande.

D'autres optimisations seront possibles en concertation avec les



établissements scolaires en aménageant certains horaires de classe. Les premières pistes d'études pourraient porter sur les regroupements pédagogiques de Brezolles, de Gilles / Le Mesnil-Simon et d'Oulins / La Chaussée-d'Ivry.

2.2 - OPTIMISER LES CIRCUITS COLLÈGES

COLLÈGE MARCEL PAGNOL À VERNOUILLET

Un recalage de l'horaire d'arrivée de la ligne DC1 le matin permettra aux enfants de gagner 5 minutes au départ de chez eux.

Dans la nouvelle nomenclature, cet établissement sera desservi par la ligne 200.

COLLÈGE NICOLAS ROBERT À VERNOUILLET

Les lignes DC3, DC4 et DC5 à destination du collège Nicolas Robert ont été reconfigurées pour proposer la même offre matin et soir. Les enfants les plus éloignés (commune de Boullay-les-Deux-Églises) gagneront 12 minutes de trajet le matin. Aucun circuit ne dépassera 27 minutes de trajet contre 39 minutes actuellement.

Dans la nouvelle nomenclature, cet établissement sera desservi par les lignes 210 à 212.

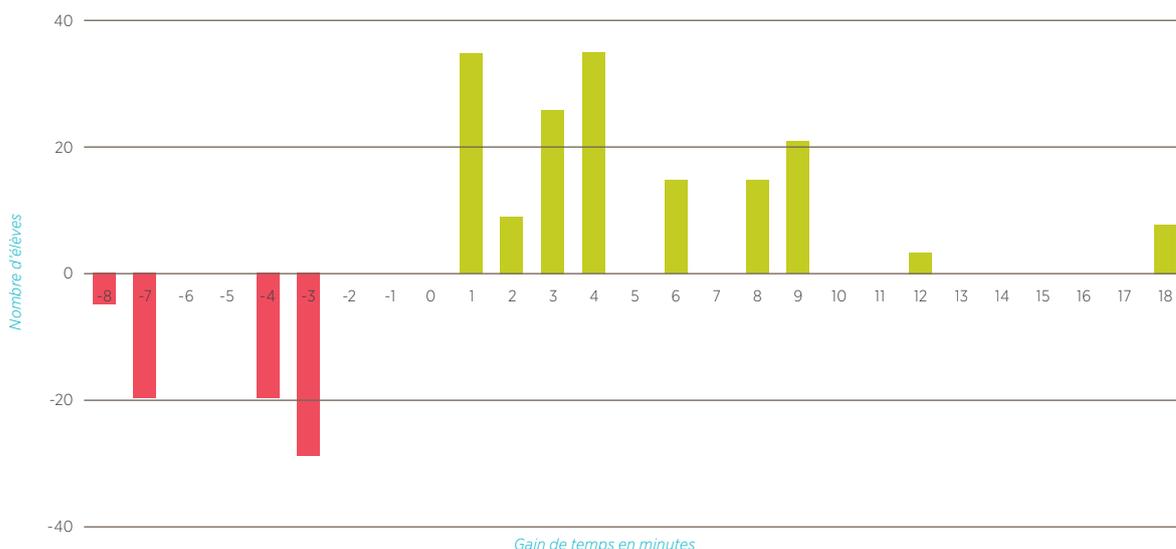
COLLÈGE DE MARTIAL TAUGOURDEAU À DREUX

La réorganisation des circuits DC2, DC7, DC8, DC9, DC10 en fonction des effectifs a permis de réduire le nombre de courses de 6 à 5, tout en améliorant le temps de parcours des élèves : 161 enfants gagneront de 1 à 18 minutes ; 76 perdront de 3 à 8 minutes par rapport à la situation actuelle.

161 élèves du collège Taugourdeau gagneront de 1 à 18 minutes de temps de déplacement.



RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN FONCTION DU GAIN DE TEMPS SUR L'HORAIRE DE DÉPART



**76 ÉLÈVES
ONT UNE PERTE
DE TEMPS**

**68 ÉLÈVES
NE SONT PAS AFFECTÉS
PAR LA RESTRUCTURATION**

**161 ÉLÈVES
ONT UN GAIN
DE TEMPS**

Une vigilance particulière devra être accordée au cas des enfants de Mézières-en-Drouais, transportés le matin par une ligne dépendant de l'Agglomération, et le soir par la ligne DC6 qui n'intégrera pas la future DSP. Afin de simplifier la lecture et faciliter les ajustements d'offres, Keolis préconise de modifier le circuit DC6 pour que les enfants de Mézières-en-Drouais soient toujours transportés par la même ligne.

Dans la nouvelle nomenclature, le collège Taugourdeau sera desservi par les lignes 220 à 224.

COLLÈGE CHARLES DE GAULLE À BÛ

Certains circuits CBU ont été intégrés dans la future ligne périurbaine n°8 pour les sorties de 16h20 et 17h20. Le nombre de véhicules scolaires passera ainsi de 4 à 3.

Dans la nouvelle nomenclature, cet établissement sera desservi par les lignes 230 à 236.

COLLÈGE MOZART À ANET

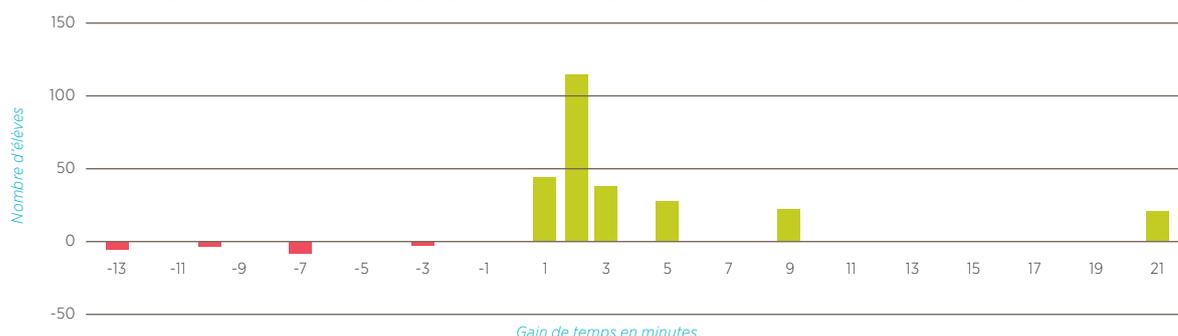
Les circuits scolaires CAN ont été retracés, en projetant les effectifs à transporter et en considérant l'autorisation de circuler à double-sens dans la rue André Boxhorn et le boulevard Charles de Gaulle. La nouvelle organisation permet d'économiser un véhicule le matin et le mercredi midi et de réduire le temps de parcours de 3 minutes. L'arrêt Le Gleffien sera ajouté à Oulins, afin de répartir les effectifs à transporter sur la commune.

247 collégiens gagneront de 1 à 9 minutes par rapport à la situation actuelle.

Dans la nouvelle nomenclature, cet établissement sera desservi par les lignes 240 à 247.

La réorganisation
des circuits du collège
Mozart permet à
247 élèves de gagner
du temps. 

RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN FONCTION DU GAIN DE TEMPS SUR L'HORAIRE DE DÉPART



15 ÉLÈVES
ONT UNE PERTE
DE TEMPS

136 ÉLÈVES
NE SONT PAS AFFECTÉS
PAR LA RESTRUCTURATION

247 ÉLÈVES
ONT UN GAIN
DE TEMPS

COLLÈGE CLAUDE MONET À EZY-SUR-EURE

La future ligne périurbaine n°5 prendra en charge les enfants d'Ivry-La-Bataille aux arrêts Église et Voie Verte, à destination du collège Claude Monet. Cette intégration permettra de supprimer un circuit CEZ. La future ligne 250 desservira les arrêts Île Royale, Gasseux et Butte Talbot.

Dans la nouvelle nomenclature, cet établissement sera desservi par la ligne 250.

COLLÈGE JEAN-CLAUDE DAUPHIN À NONANCOURT

La desserte du collège a été totalement revue en s'appuyant sur les synergies possibles avec la future ligne 6. Le nombre de circuits desservant le collège passera de 7 à 3 :

- ✿ les circuits CNO5, CNO6, CNO7, aujourd'hui compétence de la région Normandie, seront fusionnés pour n'en faire qu'un,
- ✿ les circuits CNO3 et CNO4 seront remplacés par la ligne 6 qui marquera un arrêt devant le collège.

Dans la nouvelle nomenclature, cet établissement sera desservi par les lignes 260 à 262.

COLLÈGE MAURICE DE VLAMINCK À BREZOLLES ET COLLÈGE LA PAJOTTERIE À CHÂTEAUNEUF-EN-THYMERAIS

Considérant le travail de restructuration réalisé en 2018 pour optimiser les services et les temps de parcours de ces secteurs, Keolis n'a pas apporté de nouvelles modifications aux circuits. De nouvelles optimisations pourront être étudiées en cas d'évolution des horaires des établissements scolaires.

Dans le nouveau réseau, les circuits CBR, desservant le collège de Brezolles, seront remplacés par les lignes 270 à 275.

Les circuits CCH, desservant le Collège La Pajotterie, seront remplacés par les lignes 280 à 286.

COLLÈGE LOUIS ARMAND À DREUX

Cet établissement est desservi par la ligne DC11 qui transporte moins de 10 élèves. Dans le nouveau réseau, la desserte de l'établissement sera assurée le matin par la nouvelle ligne 112 et la ligne 6. Le soir et le mercredi midi, la nouvelle ligne 112 sera doublée pour offrir des départs du collège à 12h05 et 16h35.

COLLÈGE ALBERT CAMUS À DREUX

La ligne DC12 qui ne fonctionne que l'après-midi avec très peu d'élèves à bord a été supprimée. Les élèves seront transportés par la future ligne 105.

2.3 - CRÉER UN RÉSEAU DE LIGNES LYCÉES

Les lycées de l'Agglomération se répartissent sur les pôles de Dreux et d'Anet. Leur desserte est assurée en majorité par des lignes du réseau Rémi, dont la consistance n'a pas évolué depuis une dizaine d'années. Au fil des ajustements de circonstance, leur offre a progressivement perdu en efficacité et en cohérence :

- ✿ certaines lignes ne circulent pas à toutes les heures d'entrée et de sortie des établissements, créant une iniquité sur le territoire : les lignes 223 et LDR1 ne circulent pas à 17h20, obligeant les élèves à attendre le départ de 18h15,
- ✿ les horaires de départ du Champ de Foire varient fortement d'une ligne à l'autre : de 17h20 à 17h35 puis de 18h15 à 18h25,
- ✿ les lignes « DL » fonctionnent sans cohérence avec le reste du réseau et leurs horaires se sont désynchronisés des besoins des établissements : le DL27 arrive au lycée Branly à 7h37 soit 28 minutes avant le début des cours,

La ligne 6 dans sa nouvelle version permet de réduire les circuits desservant le collège de Nonancourt. 

Les lignes lycées remplaceront les lignes Rémi 200 et DL. 

- * la desserte du lycée professionnel d'Anet est éparpillée dans trois lignes différentes : une navette avec le collège Mozart, deux courses sur la ligne Rémi 28 et une course sur la ligne Rémi 29.

////// FACILITER LA COMPRÉHENSION DU RÉSEAU

Keolis a créé un nouveau réseau scolaire optimisé, lisible, équitable, composé de 16 lignes à destination des lycées de Dreux et de 3 lignes à destination du lycée d'Anet, complétées par les 4 futures lignes périurbaines :

- * les lignes 100 à 105 desserviront les communes situées sur le Nord-Est de l'Agglomération,
- * les lignes 111 à 120 desserviront la moitié Sud-Ouest,
- * les lignes 150 à 152 desserviront le lycée Gabriel Bridet à Anet.

Les circuits directs lycées, qui n'apportent plus aucun avantage en termes de durée de déplacement et dont la moitié des courses sont sous occupées, seront absorbés dans la structure des 16 nouvelles lignes à vocation scolaire. L'équivalent de 10 DL sera intégré sous forme de doublages.

Le DL38 a été conservé en l'état car cette course fait office de doublage des lignes Rémi 233, 235 et 241 qui n'intègrent pas le périmètre de la future DSP.

Sur certaines parties de l'Agglomération, les différences de prise en charge des élèves le matin et le soir ont conduit à des situations d'interdépendances de lignes relevant d'Autorités Organisatrices différentes :

Les élèves des arrêts Gaudonnerie et Sommières à Marchezais, sont pris en charge par la ligne 244 Rémi le matin, mais ils devront emprunter la future ligne 102 du réseau Linéad le soir. À l'inverse, les élèves de Bû aux arrêts Les Vignes, Les Vignerons, Les Druyers, Les Duveaux, Les Noblets seront pris en charge par la ligne 102 à l'aller et transportés par la ligne 244 Rémi pour le retour.

Pour clarifier l'offre et pour faciliter les modifications éventuelles, Keolis préconise que l'ensemble des arrêts de Bû soient desservis le matin et le soir par la future ligne Linéad 102, et que les élèves de Marchezais soient pris en charge par le réseau Rémi. Cette modification ne générera aucun kilomètre supplémentaire pour les deux AOM.

////// RÉDUIRE LES PASSAGES PAR LE CHAMP DE FOIRE

Toutes les lignes marqueront un arrêt au Champ de Foire qui sera confirmé dans sa fonction de pôle d'échange scolaire. Le matin, le nombre d'enfants obligés d'y transiter et d'attendre 15 minutes pour emprunter les navettes, sera réduit grâce au prolongement de 9 lignes jusqu'au lycée Branly.

Keolis étudiera la possibilité de réduire davantage le recourt au Champ de Foire, en créant des pôles d'échanges secondaires en périphérie de Dreux et en engageant des concertations avec certains établissements pour adapter les horaires.

En raison des variations permanentes du nombre d'élèves dans les navettes reliant le Champ de Foire et les établissements, Keolis a intégré leur nombre de manière forfaitaire et fera varier leur destination en fonction du besoin réel.

L'accès aux navettes sera ouvert aux élèves transportés jusqu'au Champ de Foire par des lignes hors Agglomération.

//// HARMONISER LES HORAIRES D'ARRIVÉE ET DE DÉPART

Les 16 lignes à vocation scolaire et les 4 nouvelles lignes périurbaines desserviront toutes le Champ de Foire aux mêmes horaires, à raison d'une arrivée et deux retours. Seul le départ de 12h35 des futures lignes 5 et 8 sera doublé pour éviter des sureffectifs.

Le matin toutes les arrivées seront retardées de 7h30 à 7h35.
Le soir, tous les départs seront avancés à 17h20 et 18h15.

Arrivée le matin	1 ^{er} départ le soir LMJV	2 nd départ le soir LMJV	1 ^{er} départ le mercredi	2 nd départ le mercredi
7h35	17h20	18h15	12h35	14h00

Tous les élèves de l'Agglo du pays de Dreux auront une desserte équitable, avec au moins un aller et deux retours par jour. 

//// OPTIMISER LE NOMBRE DE LIGNES NÉCESSAIRES

Le nouveau réseau permettra d'économiser quatre courses en heure de pointe matin, dont une partie a été redéployée pour offrir le même nombre de retours à tous les élèves à 17h et 18h :

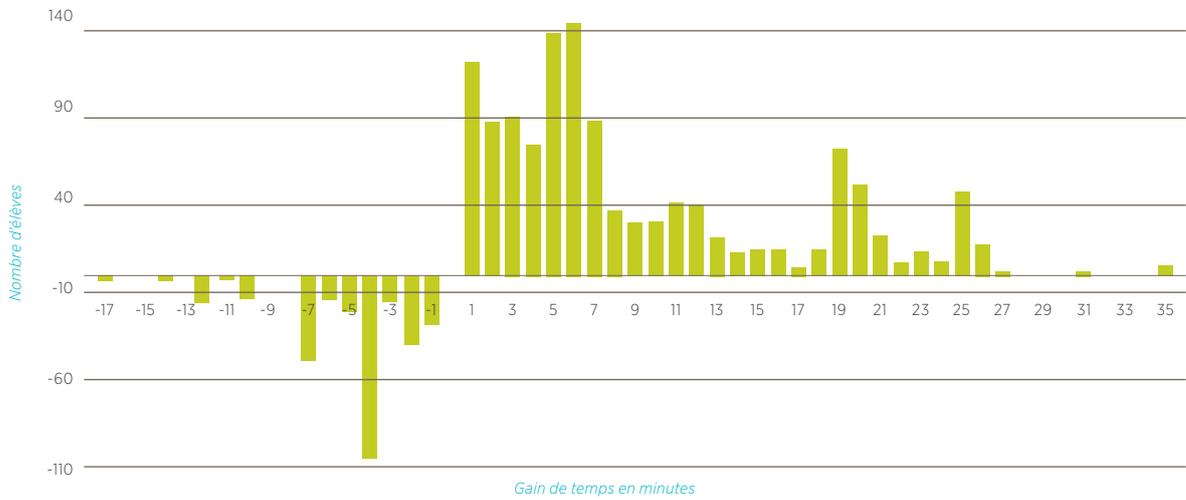
	Avant restructuration	Après restructuration	Bilan
8h	35	31	-4
17h	18	20	+2
18h	20	20	0
12h (Me)	24	22	-2
14h (Me)	18	20	+2

//// DIMINUER LES TEMPS DE DÉPLACEMENT DES ÉLÈVES

Malgré la diminution du nombre de courses, le travail de restructuration a permis d'améliorer globalement les horaires de prise en charge des élèves.

Avec le nouveau réseau, 71 % des élèves auront des temps de déplacement plus courts et 385 gagneront plus de 10 minutes.

RÉPARTITION DES ÉLÈVES EN FONCTION DU GAIN DE TEMPS SUR L'HORAIRE DE DÉPART



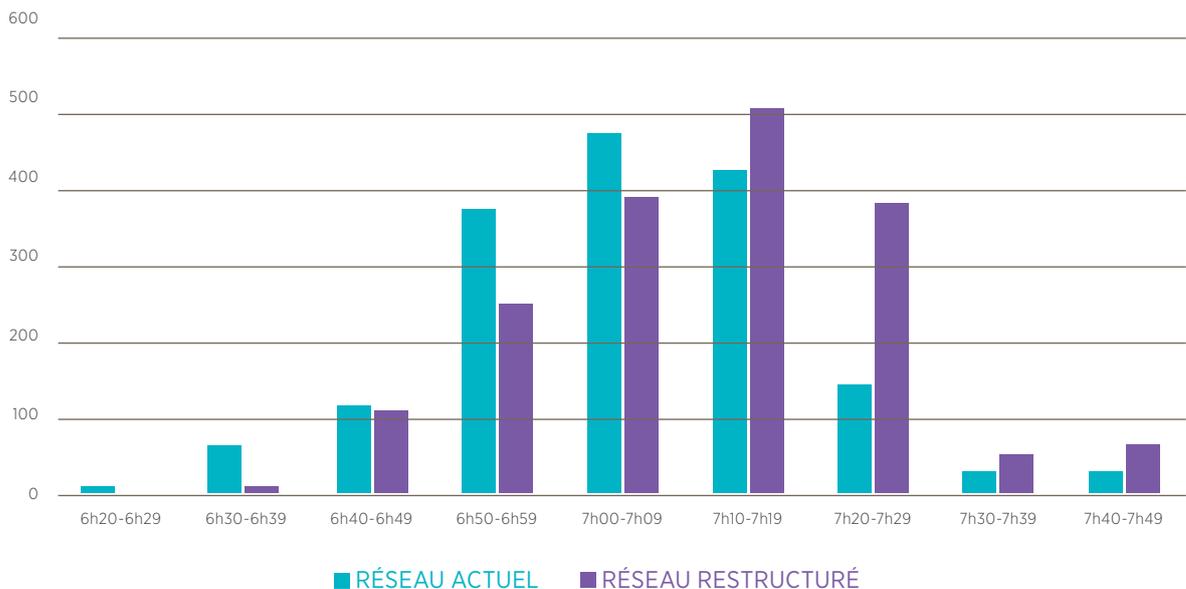
334 ÉLÈVES
ONT UNE PERTE
DE TEMPS,

147 ÉLÈVES
NE SONT PAS AFFECTÉS
PAR LA RESTRUCTURATION

247 ÉLÈVES
ONT UN GAIN
DE TEMPS

Grâce au nouveau réseau plus aucun lycéen de l'Agglomération
ne sera pris en charge avant 6h30. 

RÉPARTITION DES ÉLÈVES SELON LA TRANCHE HORAIRE DE DÉPART



Le nombre d'élèves pris en charge
avant 7h10 diminuera de 28 %. 